



77 sec 12 - BO / AC

Monsieur Patrice LECLERC,
Conseiller général des Hauts-de-Seine
Conseiller municipal de Gennevilliers

Hôtel du Département
2 à 16 boulevard Soufflot
92015 NANTERRE Cedex

La Défense, le 16 août 2012

Monsieur le Conseiller Général,

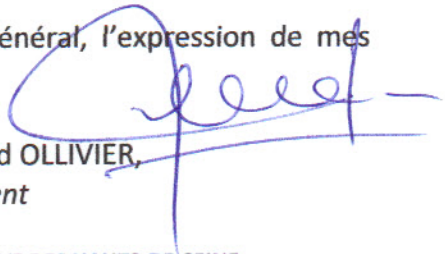
Lors de l'assemblée générale du Comité Départemental du Tourisme des Hauts-de-Seine, le 28 juin dernier, puis lors de la séance publique du Conseil Général des Hauts-de-Seine, le lendemain ; vous avez bien voulu vous joindre à M. Patrick Alexanian, conseiller général et conseiller municipal de Bagneux, pour intervenir en la faveur du réseau des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative des Hauts-de-Seine, ce dont nous tenons à vous remercier bien vivement.

Vous n'avez pas hésité à défendre les intérêts des dix-sept offices de tourisme et syndicats d'initiative qui œuvrent au quotidien pour l'attractivité de notre territoire alto-séquanais. Vous avez pris la mesure de l'importance économique de leur existence, que ce soit en matière de retombées visiteurs qu'en matière d'emploi et êtes conscient de l'importance d'une structuration de ce réseau via l'Union Départementale est nécessaire pour en tirer le meilleur parti.

A ce jour, votre intervention, ainsi que la mobilisation de notre réseau des 17 structures et divers courriers ont contribué, à sensibiliser les services du Conseil Général. Je tiens à vous informer que nous avons été reçus par la direction des finances de votre instance départementale. Ayant exposé en détails notre situation financière et les missions remplies par notre association, il nous a été consenti l'étude d'une demande de subvention exceptionnelle, afin de terminer l'année dans des conditions financières saines et maintenir l'emploi de notre salariée.

Aussi, au nom de l'ensemble du conseil d'administration de l'UDOTSI 92, je vous adresse par la présente nos sincères remerciements pour votre implication et ne manquerai pas de vous tenir informés de la suite donnée à notre requête, en espérant qu'elle trouve une réponse favorable et pérenne dans les meilleurs délais.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller Général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Bernard OLLIVIER,
Président